

H. Gossel

Nantes, le 30 juillet 1998

D/CN n° 98.71

Monsieur le Préfet de la Région Pays de la Loire
Préfet de Loire Atlantique
BP 33515

44035 NANTES cedex 1

OBJET : Extension de la zone industrialo-portuaire de Montoir-de-Bretagne

REFERENCE : Votre demande d'avis du 8 juillet 1998 (Bureau de la Protection de l'Environnement)

Monsieur le Préfet,

Par courrier cité en référence, vous sollicitez l'avis de l'IFREMER sur le dossier du projet d'extension de la zone industrialo-portuaire de Montoir-de-Bretagne.

Il s'agit d'aménager, le long de la Loire, une zone gagnée sur l'estuaire ; faiblement occupée actuellement par les activités industrielles, cette zone est appelée à un important développement dans les années à venir.

Le remplacement du couvert végétal actuel par une zone industrielle et le réseau routier qui en résulte, contribueront à imperméabiliser une majeure partie de cette zone ; il en résultera donc une arrivée, dans le réseau pluvial, de polluants liés au trafic routier : poussières, débris de caoutchouc, hydrocarbures, fer, plomb, cadmium...

Le réseau de collecte des eaux pluviales, tel qu'il a été conçu (canaux et bassins de rétention, débourbeurs-déshuileurs...), devrait permettre un fort abattement de ces pollutions par décantation dans le réseau pluvial, en amont des rejets en Loire.

Toutefois, l'exploitant de la zone devra gérer, ultérieurement, le curage du réseau en n'oubliant pas le stock de polluants alors présents dans les sédiments déposés, durant quelques années.

En effet, l'estuaire proche est un milieu très sensible, par les ressources vivantes de ses vasières et nourriceries et il ne faudra pas lui injecter le cocktail de polluants ainsi formé au cours du temps.

Quant au volet assainissement, il ne devrait pas poser de problème dans la mesure où, du fait de l'éloignement du réseau communal de Gron, chaque industriel arrivant mettra en place un assainissement autonome.

Sous ces réserves, nous émettons un avis favorable au projet présenté.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur du Centre de Nantes

Copies :

DEL/NT

D/CN

J.P. DRENO